Australian Government
Department of Agriculture, Fisheries and Forestry

Réf.: 2023/004950E

Dr Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif, Commission des Thons de l'Océan Indien
PO Box 1011
VICTORIA-MAHÉ - SEYCHELLES

Cher Dr. de Bruyn,

Je fais suite à la lettre de la Présidente de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), Mme Jung-re Riley Kim, en date du 26 mai 2023, relative aux questions d'application en instance pour l'Australie. L'Australie considère que le renforcement de l'application des Mesures de Conservation et de Gestion de la CTOI est essentiel pour une gestion efficace des pêches et l'intégrité de la CTOI. Les réponses de l'Australie à ces questions sont les suivantes :

N'a pas déclaré la capture et effort pour les pêcheries côtières aux normes de la CTOI, comme requis par la Résolution 15/02. Données partiellement soumises aux normes de la CTOI. Les pêches à la ligne sont regroupées alors qu'elles devraient être séparées pour chaque pêche côtière.

L'Australie évalue actuellement comment les données de capture et d'effort des pêches côtières sont actuellement regroupées dans nos systèmes de données et séparera, dans la mesure du possible, les données de capture et d'effort à l'avenir.

N'a pas déclaré les fréquences de tailles des pêcheries côtières, comme requis par la Résolution 15/02. D'après le formulaire 1RC, AUS a capturé et retenu 12 t de SBF et 236 t de COM avec des lignes de traîne et 1 t de COM avec des lignes à main en 2021.

L'effort de pêche de l'Australie est très faible dans les pêcheries concernées, de sorte qu'il est difficile de respecter les exigences relatives à la couverture d'échantillonnage pertinente. L'Australie se concentre essentiellement sur l'obtention d'une couverture d'échantillonnage performante pour les espèces cibles, ce qui est réalisé au débarquement. Ces données ne sont actuellement pas disponibles et nous étudions si elles pourront être fournies à l'avenir.

Je vous adresse, ainsi qu'à la Présidente, au Président et aux membres du Comité d'Application, mes remerciements pour vos efforts continus afin de renforcer l'application des mesures de la CTOI.

Cordialement,

George Day
Secrétaire adjoint
Division des pêches
le 13 mars 2024

T +61 2 6272 3933 F +61 2 6272 5161
Agriculture House 70 Northbourne Ave Canberra ACT 2600
GPO Box 858 Canberra ACT 2601
agriculture.gov.au ABN 34 190 894 983